

## RÉSUMÉ DE RECHERCHE PAR DES EXPERTS

### Examen de la recherche – L'évaluation des risques pour la violence entre partenaires intimes

*Préparé par Dr. Mary Ann Campbell  
Directrice du Centre for Criminal Justice Studies et  
Directrice des études supérieures en psychologie à l'université du Nouveau-Brunswick*

---

#### *Comment les instruments d'évaluation des risques peuvent-ils renseigner les interventions policières en matière de violence entre partenaires intimes?*

---

Les processus d'évaluation des risques de violence, y compris la violence entre partenaires intimes (VPI), existent depuis des décennies et sont fréquemment utilisés par les cliniciens et les professionnels des services correctionnels après la condamnation et/ou après la détermination de la peine afin de renseigner le processus décisionnel lié à la supervision, aux stratégies de gestion et de réduction des risques, ainsi que la libération des contrevenants. Étant donné le rôle central de la police comme premier intervenant dans les situations de VPI, il est important de comprendre si les instruments d'évaluation contribuent de façon significative aux interventions et à la priorisation des situations de VPI qui peuvent comporter des risques sérieux importants.

#### *Au sujet de la recherche*

Afin de répondre à la question de recherche, une examination des études sur l'usage par la police d'instruments d'évaluation des risques liés à la VPI a été effectuée. L'efficacité des instruments existants pour l'évaluation des risques utilisés par la police et d'autres professionnels a été documentée dans divers documents d'analyse, des études individuelles, des revues systématiques, et des méta-analyses qui réunissent les résultats de projets de recherche individuels afin d'examiner les conclusions et les tendances générales révélées par les données, au niveau statistique. Toutefois, les données sont très limitées quant à l'usage et l'impact de ces instruments lorsqu'ils sont utilisés par la police ou dans un contexte policier.

#### *Que nous indiquent les recherches?*

La plupart des évaluations des risques de violence non structurées et basées sur l'intuition ne sont pas fiables puisqu'elles ont tendance à surestimer ou sous-estimer le risque actuel (Bonta et Andrews, 2017; Campbell et al., 2009). Ceci est principalement due au fait que les facteurs de risque pertinents sont souvent négligés et que l'on accorde une importance accrue aux facteurs non pertinents en fonction de fausses croyances que ceux-ci sont rattachés au comportement violent. De nombreuses études ont démontré que la fiabilité d'une évaluation des risques est améliorée par l'usage d'instruments structurés, axés sur le risque, pour orienter l'utilisateur à se pencher sur les facteurs de risque identifiés par la recherche comme étant des indicateurs de risque élevé menant à un résultat particulier. Un petit nombre de ces instruments existent pour la VPI et certains d'entre eux ont été conçus à l'intention des non-cliniciens (p. ex. B-SAFER) ou des policiers (p. ex. ODARA). Parmi les outils courants qui sont disponibles, les résultats de méta-analyses de l'instrument ODARA semblent produire les estimations les plus précises du risque pour prédire la VPI (Messing et Thaller, 2013). Suivent ensuite les instruments SARA et « Danger Assessment » (évaluation du danger).

Quelques études principales (Belfrage et Strand, 2012; Belfrage et al., 2012; Storey et al., 2014) effectuées auprès d'agents évaluateurs des risques en Suède ont démontré que lorsque les policiers adaptent l'intensité de leurs interventions proactives (p. ex. la diffusion de l'information, la planification de la sécurité, la surveillance du domicile, l'orientation vers les services communautaires, les arrestations) au niveau de risque identifié par les évaluations formelles (B-SAFER ou SARA), le taux de violence entre partenaires intimes qui suit subit une baisse importante de 12 % pour les dossiers à moindre risque et de 28 % pour les dossiers à risque élevé (28%). Là où il existe un décalage entre l'évaluation des risques et l'intensité de l'intervention policière, les taux de récidives sont plus élevés (p. ex. surréagir dans des situations à moindre risque = un taux de récidive de 21%; sous-réagir dans des situations à risque élevé = un taux de récidive de 37 %; Storey et al., 2014). Ces résultats correspondent à la recherche sur l'évaluation et la réduction des risques provenant du système de justice en général, ce qui souligne l'importance d'orienter les interventions axées sur la réduction de la criminalité en fonction de l'exactitude des évaluations sur les risques de répétition du comportement (Bonta et Andrews, 2017). Ainsi, la recherche indique que nous pouvons préconiser l'usage d'instruments d'évaluation des risques par les policiers et les équipes axées sur la violence domestique pour prioriser les dossiers de « haute intensité policière » / réponse communautaire et l'allocation appropriée des ressources. De récentes études canadiennes indiquent que la plupart des policiers se sont montrés réceptifs à l'usage d'instruments d'évaluation des risques de VPI pour guider leur recours à la discrétion et aux interventions lors de situations de VPI (Ballucci et al., 2017; Campbell et al., 2018).

### *Des facteurs additionnels*

Malgré que la plupart des outils d'évaluation des risques de VPI ont été développés au Canada, ou en collaboration avec des chercheurs canadiens, il y a un manque d'études axées sur l'évaluation de l'usage de ces outils par les services de police canadiens. Il existe des différences systématiques entre les services de police au Canada, ainsi que d'autres justifications, qui font en sorte que nous avons besoin d'études additionnelles dans le contexte canadien afin de s'assurer que les effets importants en matière de réduction de la récidive peuvent être reproduits au Canada. Une partie du travail est présentement en cours au Nouveau-Brunswick où on étudie de près l'usage par la police de l'instrument ODARA et ses répercussions sur les interventions policières et les taux de réduction des risques. Des études sont également nécessaires pour orienter la formation des policiers quant à l'intégration des résultats de l'évaluation des risques au choix de stratégies de gestion du risque pour les dossiers individuels (p. ex. connaître le niveau de risque associé à un dossier est la première étape du processus de gestion du risque, mais une autre étape essentielle est l'habileté de savoir comment utiliser les résultats de cette évaluation pour renseigner la planification liée à la gestion du risque (Wynn, 2015). De plus, la plupart des projets de recherche disponibles sur les instruments d'évaluation des risques liés à la VPI sont axés sur la violence physique, les agresseurs masculins, les victimes féminines, et les adultes. Ainsi, une validation de l'usage de ces instruments auprès de diverses populations et pour des situations de VPI non violentes est justifiée.

### *Répercussions pour la pratique*

Par le biais de techniques de structuration de l'évaluation des facteurs de risque pertinents à la VPI par les évaluateurs, les instruments formels d'évaluation des risques ont le potentiel d'avoir une incidence positive sur la prise de décision en matière d'atténuation des risques qui favorise une réduction des incidents de VPI. Afin que ces instruments puissent être utiles, une formation adéquate sur l'analyse, l'interprétation et l'application des données est nécessaire pour assurer la fidélité de la validité prédictive de l'instrument et la réalisation des résultats voulus (Messing et Thaler, 2013). Il est également important de souligner que les interventions policières dans les situations de VPI ne représentent qu'un morceau du casse-tête. Pour faire obstacle à la VPI, les efforts policiers doivent être jumelés à un engagement de la part des partenaires communautaires chargés de soutenir et d'offrir des services aux victimes, aux contrevenant et aux familles touchées par la VPI. Voilà comment nous pouvons parvenir à réaliser une réduction des risques et à assurer la sécurité des victimes à long terme.

## Références principales

- Belfrage, H. et Strand, S. (2012). Measuring the outcome of structured spousal violence risk assessments using the B-SAFER: Risk in relation to recidivism and intervention. *Behavioral Sciences and the Law*, 30(4), 420-430. doi: 10.1002/bsl.2019
- Belfrage, H., Strand, S. Storey, J.E., Gibas, A.L., Kropp, P.R., et Hart, S.D. (2012). Assessment and management of risk for intimate partner violence by police officers using the Spousal Assault Risk Assessment Guide. *Law and Human Behavior*, 36(1), 60-70. doi: 10.1037/h0093948.
- Ballucci, D., Gill, C., Campbell, M.A. (2017). The Power of attitude: The role of police culture and receptivity of risk assessment tools in IPV calls. *Policing*, 11(3), 242-257. doi:10.1093/polic/pax018
- Campbell, M.A., Gill, C., et Ballucci, D. (2018). Informing police response to intimate partner violence: Predictors of perceived usefulness of risk assessment screening, *Journal of Policing and Criminal Psychology*, 3, 175-187. <https://doi.org/10.1007/s11896-017-9244-y>
- Messing, T., et Thaller, J. (2013). The average predictive validity of intimate partner violence risk assessment instruments. *Journal of Interpersonal Violence*, 28(7), 1537-1558. doi: 10.1177/0886260512468250